
Programme de Formation

Crédit à la consommation : Le nouveau régime juridique issu de la transposition de la nouvelle directive

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Directeurs

Responsables et collaborateurs des services juridiques, avocats,

Responsables opérationnels



Objectifs pédagogiques

- Connaître la nouvelle réglementation sur le crédit à la consommation
- Savoir appréhender les enjeux de la transposition



Description

Cette formation a pour but de présenter le nouveau régime juridique du crédit à la consommation, issu de la transposition de la nouvelle directive : ses principaux apports, les impacts juridiques et opérationnels des nouvelles dispositions, l'état des lieux et le bilan de la transposition

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

- 1.1. Enjeux de la réforme du crédit à la consommation
- 1.2. Nature impérative et niveau d'harmonisation de la nouvelle directive
- 1.3. Architecture et méthodologie de la nouvelle directive

2. CHAMP D'APPLICATION

- 2.1. Nouveaux acteurs régulés
- 2.2. Nouveaux produits encadrés

3. LE REGIME GENERAL DU CREDIT A LA CONSOMMATION

- 3.1. Phase précontractuelle
- 3.2. Octroi et étude solvabilité
- 3.3. Conclusion du contrat de crédit
- 3.4. TAEG et mesures limitant le coût du crédit
- 3.5. Exécution et fin du contrat



4. LES REGIMES SPECIAUX

- 4.1. Découverts et dépassements
- 4.2. mini-crédits et paiements fractionnés/différés
- 4.3. Crédits liés/affectés
- 4.4. Location avec option d'achat

5. STANDARDS PROFESSIONNELS ET BONNES PRATIQUES

- 5.1. Règles de conduite et exigences professionnelles
- 5.2. Dispositions particulières régissant les intermédiaires de crédit
- 5.3. Bonnes pratiques commerciales

6. OBLIGATIONS PROPRES AUX ETATS MEMBRES

- 6.1. Education financière
- 6.2. Services de conseil aux personnes endettées
- 6.3 Sanctions

7. DISPOSITIONS FINALES

- 7.1. Délai de transposition, d'application effective et dispositions transitoires
- 7.2. Revue et monitoring

9. Conclusion**Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.

**Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques

**Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires

**Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation